



Montreuil, le 15 mai 2011.

Communiqué :

Des ouvertures, enfin!

L'intersyndicale de Lavour (CGT-Unsa-Non syndiqués), emmenée par Bertrand Mappas coordinateur national des EPM pour la CGT a rencontré Monsieur Daumas, le directeur de la PJJ ce matin. Lors de cette rencontre :

Nous avons eu des confirmations:

- Sur la reprise de la formation commune AP/PJJ avant les prises de postes en EPM, réaffirmée par notre directeur, même si celui de la Pénitencière est un peu plus flou... L'outil ENPJJ pouvant être mis à contribution ce qui serait une autre bonne nouvelle...
- Sur le Numéris Clausus, c'est à dire le respect du cahier des charges des EPM et la limitation des effectifs à 56 ou 57 (à vérifier) comme annoncé à Marseille.

Nous avons eu des précisions :

Le Directeur, s'est engagé sur un bilan assumé des EPM avec les tous les intervenants (UCSA/EN/AP/PJJ) et sur la mise à plat du projet EPM d'ici fin 2011 avec les syndicats.

Nous avons eu des annonces :

les femmes enceintes auront des postes aménagés, elles n'iront plus en détention! ENFIN!!!

Nous avons une ouverture sur la pénibilité et l'indemnitaire:

Le directeur s'interroge « sur les similitudes entre CEF et EPM »...Il se donne un mois pour nous annoncer sa réponse.

Comme la CGT est une organisation responsable, elle suspend son préavis de grève pour la semaine prochaine. Elle maintient pour le moment celui-ci pour la journée du 23 mai en solidarité avec les surveillants et les autres personnels des EPM.

Comme la CGT n'est pas tombée de la dernière pluie, elle dépose un préavis de grève dans les EPM pour la semaine du 14 au 17 juin! Ce préavis sera levé, si nous constatons que les promesses de M.Daumas se concrétisent...

**Seuls ce qui se battent ont une chance de gagner, la preuve!
le combat pour la reconnaissance de la pénibilité se poursuit!**

Nous devons le gagner!